

# **COMPTE RENDU SUR LES ACTIVITES DE La Coalition Tunisienne contre la Peine de Mort (CTCPM)**

**PERIODE ALLANT DU 01/01/2025 AU 30/06/2025**

**Présenté par Rakia Chehida**

## **Activités organisées par la CTCPM**

**1/ Master class** à la faculté de droit de Sfax le 19 février 2025 dans le cadre de sa mission de sensibilisation des jeunes.

**Public cible** : étudiants à la faculté de droit de Sfax.

**Les objectifs de ce master class** sont les suivants :

Sensibiliser les jeunes à la question de la peine de mort et ses implications éthiques et sociales.

Encourager la mobilisation des jeunes en faveur de l'abolition de la peine de mort.

Les intervenant(e)s : le doyen de la faculté M. Mohamed Ksontini, Mme Lamia Naji professeure de droit constitutionnel et M. Chokri Latif président de la CTCPM.

Suite aux interventions, le documentaire « La larme du bourreau » a été projeté et suivi par un débat.

La séance s'est terminée par un appel à l'action pour plus de sensibilisation telle que l'organisation d'autre master classe par la CTCPM dans d'autres facultés et la création d'un réseau de jeunes abolitionnistes.

**2/ Formation pour les avocat(e)s à Hammamet** du 25 au 27 avril 2025

**Objectifs :**

Souligner le rôle vital de l'avocat(e) pour assurer que tous les détenus, sans discrimination ni exclusion, bénéficient des garanties d'un procès équitable et de toutes les protections prévues par la législation nationale dès le moment de la détention dans les affaires de peine de mort.

Approfondir le dialogue et l'échange d'informations et d'expériences entre les participant(e)s

Renforcer les capacités et les connaissances juridiques grâce à des références comparatives dans le cadre d'une approche globale qui tient compte des exigences et des implications du contexte tunisien.

**3/ Formation pour les journalistes à Hammamet** , 31 mai et 1<sup>er</sup> juin 2025.

**Objectif : Renforcer le rôle des medias dans le traitement rigoureux, critique et éthique de la peine de mort en Tunisie.**

**Recommandations suite à ce séminaire :**

- Création d'un réseau de journalistes abolitionnistes qui puissent relayer l'information sur la peine de mort, former ses membres et publier des contenus communs
- Elaborer une charte éthique pour le traitement médiatique de la peine de mort
- Lancer une base de données commune sur les affaires relatives à la peine de mort
- Initier une campagne régionale de sensibilisation sur les failles du procès équitable dans le cas de la peine de mort.

#### **4 / Conférence de presse (8 avril 2025)**

Suite à la parution du rapport annuel 2024 sur la peine de mort dans le monde d'Amnesty International, une conférence de presse a été organisée par la section tunisienne d'Amnesty et la Coalition le 8 avril 2025 pour la présentation du rapport. Lors de cette conférence la CTCPM a fait **une présentation de l'état des lieux de la peine de mort en Tunisie.**

#### **5/Les communiqués**

- Publication d'un communiqué suite à la confirmation du Ministère des Affaires Etrangères le 7 mars 2025 que la Tunisie avait retiré sa déclaration d'acceptation de la compétence de la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples.
- Publication d'un communiqué le 13 mars 2025 pour dénoncer l'appel de certains députés qui veulent un retour aux exécutions de la peine de mort suite aux crimes dont été victimes des enfants, des femmes et des mères.

#### **Election de la CTCPM au bureau de la Coalition Mondiale Contre la Peine de Mort.**

Suite à l'AG les 6 et 7 juin 2025 tenue à Manille aux Philippines, la Coalition Tunisienne a été **élue** avec succès au **Bureau du Comité de pilotage de la Coalition Mondiale.**

### **2. COMPTE RENDU SUR LES ACTIVITES DE LA CTCPM PERIODE DU 01/07/2025 AU 31/12/2025**

Durant ce second semestre la CTCPM a tenu son Assemblée Générale Ordinaire le 21 juillet 2025.

#### **Activités**

##### **1/ Campagne et plaidoyer**

Campagne et plaidoyer en faveur du citoyen Saber Chouchène, condamné à mort pour des publications sur Facebook. Diffusion d'un communiqué de presse et des interventions radios.

La Coalition Tunisienne Contre la Peine de Mort (CTCPM) a mené une campagne médiatique soutenue sur la presse écrite et électronique et les radios lors de la condamnation de Saber Chouchène et suite à sa libération. Cette campagne visait à alerter l'opinion publique sur le caractère injuste et discriminatoire de la peine de mort, et à interpeller les autorités tunisiennes sur la nécessité de garantir l'indépendance de la justice et de repenser la politique pénale à la lumière du respect des libertés fondamentales et du droit à la vie.

La campagne a eu un large écho à l'échelle nationale et internationale et s'est soldée par la libération du citoyen Saber Chouchène.

## **2/ Journée mondiale contre la peine de mort**

À l'occasion de la 23<sup>ème</sup> Journée mondiale contre la peine de mort, célébrée le 10 octobre 2025, la Coalition Tunisienne Contre la Peine de Mort (CTCPM) a mené une campagne nationale de communication et de sensibilisation visant à promouvoir le droit à la vie et à encourager le débat public sur l'abolition de la peine mort en Tunisie.

La campagne a consisté en la diffusion d'un communiqué de presse, d'interventions médiatiques sur différentes plateformes, ainsi que de spots de sensibilisation diffusés sur les réseaux sociaux et dans les médias partenaires.

La CTCPM a également publié un communiqué de presse conjoint à l'occasion de cette 23<sup>e</sup> Journée mondiale contre la peine de mort, cosigné par les membres du Réseau maghrébin et ECPM. Ces actions ont permis de renforcer la visibilité du mouvement abolitionniste tunisien, de mobiliser le grand public autour des valeurs des droits humains et de rappeler la position abolitionniste de la CTCPM au niveau national et international

## **3/Formation avocats** Les 11 et 12 octobre 2025

la Coalition tunisienne contre la peine de mort et ECPM ont organisé la deuxième session de formation pour les avocat-e-s sur la peine de mort dans le cadre du projet « Les chemins de l'abolition - Accompagner les évolutions vers l'abolition de la peine de mort ». Cette deuxième session de formation était destinée aux avocat-e-s des régions du centre et du Sahel tunisien groupant les gouvernorats de Kairouan, Sousse, Monastir et Mahdia.

Interventions :

- Dre HafidhaChekir, a présenté « La peine de mort dans le droit international », exposant les instruments internationaux relatifs au droit à la vie et à l'interdiction des traitements inhumains. Elle a rappelé les engagements de la Tunisie en matière de droits humains et les protocoles encore non ratifiés, notamment le protocole facultatif II du Pacte international relatif aux droits civils et politiques.
- Dr Ferid Ben Jeha, magistrat a présenté « La politique pénale de la peine de mort dans la législation tunisienne », soulignant la persistance de 58 infractions passibles de la peine capitale dans les textes nationaux. Il a mis en avant la contradiction entre la garantie constitutionnelle du droit à la vie et le maintien de cette peine dans le Code pénal et la loi antiterroriste.
- L'analyse de cas tunisien : • M. ChokriLatif, président de la CTCPM a présenté un état des lieux basé sur les données récentes. • M. Mondher Cherni, a abordé les procédures pénales et les garanties judiciaires, insistant sur les lacunes du système, notamment l'absence systématique d'expertise psychiatrique et les conditions de détention.
- Projections de capsules des personnalités influentes, tunisiennes (activistes, journalistes, artistes).
- Un atelier en groupes d'avocats et des exercices pratiques.

## **4/ Participation de la CTCPM à la 85<sup>e</sup> session ordinaire de la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples.**

Du 21 au 23 octobre 2025, tenue à Banjul, en Gambie.

Dans le cadre de cette session, la CTCPM, en partenariat avec ECPM et la coalition mondiale contre la peine de mort, ont soumis un **rapport alternatif sur la situation de la peine de mort en Tunisie**, en amont de l'examen du pays par la CADHP. La CTCPM a donné une intervention orale sur la situation de la peine de mort dans les pays du Maghreb au nom du réseau maghrébin contre la peine de mort et ECPM.

#### **5/ 7<sup>ème</sup> concours de dessin**

Dans le cadre de la 7<sup>e</sup> édition du concours de dessin « Dessine-moi l'abolition », lancé par ECPM le 10 octobre 2025, la CTCPM a organisé une activité de sensibilisation et de présentation du concours le **15 novembre 2025** à la Maison de Jeunes Rue de Fès – Kairouan et une activité de sensibilisation le **12 décembre 2025** au Lycée Habib Bourguiba à Dahmani (gouvernorat du Kef)

Ces rencontres s'inscrivent dans la continuité des actions menées auprès des jeunes visant à les informer sur les objectifs du concours et à les encourager à y participer activement.